



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville

19 460 NAVES

Tél. : 05.55.26.60.16

mairiedenaves@gmail.com

naves19.fr

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 9 décembre 2024

Présents : ARNOULT Christiane, BEDESSEM Julia, BETAILLOULOUX Marion, BLOTTIERE Sara, DURAND Aurélie, HEIDERICH Claudine, LACROIX Jean-Marc, LAFOND Séverine, LARNAUDIE Christine, LONGY Hervé, MARCOU Sarah, MERCKX Michel, ROUSSEAU Béatrice

Excusés : BONFANTI Julie, BOUILLAGUET Aurélie, CHANCY Laëtitia, CHEZE Esméralda, COMBES Marie-Ange, DUCLOUX Béatrice, GAUTHIER Stéphanie, LAMICHE Magalie, PERONNE Céline, POMMET Pierre-Jean, POUCH Agnès, POUGETOUX Stéphanie, ROSA Isabelle, SOUSA DOMINGOS Sarah, VALETTE Nathalie.

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

Intervention d'Hervé Longy avant son départ pour une autre réunion.

- Travaux de la maternelle : les gros travaux débutent le mardi 10/12 avec changement des huisseries en fin de semaine. Pas de date de fin des travaux à ce jour.

Une grosse réunion est prévue pour le choix des peintures, l'emplacement des prises (vu avec Laurent Espinasse),...

La décision de déménagement à la fin des travaux sera prise en accord avec les enseignantes.

Le maire rappelle que le financement a été accordé à 80% avec les différents partenaires sur un montant global d'engagement des travaux de 500 000€. Le coût de la rénovation des classes de maternelles est de 420000€ donc il reste 80000€ à dépenser au maximum avant le 31/12/2025.

Les enseignantes se demandent s'il est possible de faire des travaux aux petites vacances sans déménagements. Ce sera vu en réunion travaux.

- Hervé Longy remercie l'APE pour l'aide apportée lors de l'aménagement de la cour idéale. Un arbre de la laïcité va être planté ce mardi 10/12 dans la cour avec les élèves.
- Il indique également que Naves sera probablement retenu pour le projet « *Territoire engagé par la nature autour des hirondelles des murs* ». L'école y participera.

1. Effectifs prévisionnels rentrée 2025

Courrier de l'inspecteur d'académie en date du 27/11 : la prévision des effectifs pour la rentrée 2025, est annoncée à 144 élèves avec 16 élèves en petite section. La perte d'élèves pour le département est de 150 à 200 élèves avec une tendance à la baisse depuis plusieurs années.

La situation est défavorable à Naves en raison de 3 départs à la retraite en cette fin d'année scolaire. Michel Merckx rappelle que l'inspecteur s'était engagé à ne pas fermer une classe deux années de suite.

2. Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes a été renouvelé en partie le jeudi 3 octobre.

Aux côtés d'Hugo Mendès, Ethan Deruelle et Kristina Chomienne, trois élèves de CM1 ont été élus : Inola Chèze, Virgile Galai, Lana Ruquier.

Après une présentation de chacun des membres, les jeunes élus ont proposé 3 projets :

Installation d'une tyrolienne : rencontre avec M. Nony le 18/11 afin de réfléchir sur un lieu d'implantation et pour en connaître le coût.

Bassin à poissons : les élus adultes sont plutôt réticents à un bassin avec poissons rouges car il fait partie des espèces invasives.

Choix du menu de la cantine une fois par mois : c'est à voir avec le cuisinier et la commission cantine.

La prochaine réunion est ce jeudi 12 décembre.

3. Grève

En raison du mouvement de grève du 5 décembre, où plus de 25% des enseignants étaient grévistes, un service d'accueil sur le temps scolaire a été mis en place de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, conformément à la loi n°2008-790 du 20/08/2008 – art.5, codifié art. L133-4 du code de l'Education nationale.

Les agents non grévistes ont encadré les élèves présents dans la salle St-Martial.

Les services de garderie et de cantine n'ont pas pu être assurés en raison d'un trop grand nombre du personnel communal également gréviste. La loi n°2019-828 du 6 août 2019 n'introduit pas d'obligation pour les collectivités de fixer des conditions de continuité de ces services.

Les élèves étaient 10 le matin et 5 l'après-midi.

4. Noël à l'école

Le Père Noël viendra le 20/12 pour les maternelles le matin dans les classes ou salle des mariages. Un spectacle est proposé l'après-midi pour tous, salle du Pré Bourru. Le goûter des maternelles serait le matin. C'est à voir avec l'APE et sa présidente, Leslie Floch. Un message des enseignantes a été envoyé à l'APE.

5. Animations

- Coquelicot : une pré-réservation de 3 spectacles a été effectuée par ordre de priorité avec des dates pour les maternelles en mai 2025. C'est le 3^e qui a été retenu par les organisateurs avec Cécile PERUS - Le Moulin à Histoires dites, re-dites et inédites (Solo), le 22 mai à 10h, salle du Pré Bourru.
- Bobine en balade : proposition d'une journée de séance et d'ateliers pour une pratique et sensibilisation à l'image et au cinéma pour les classes du CP au CE2, soit 60 élèves.
La proposition est :
 - *un atelier light painting* (dessiner avec des lampes de couleur) pour tous les enfants en même temps.
 - *une séance court-métrage* avec tous les enfants en même temps.Sur proposition des parents d'élèves, le devis d'environ 500 € sera envoyé à l'APE pour une demande de financement tout comme à Jean-Marc Lacroix, qui va demander une aide DDEN avant le 31 décembre 2024. La commune s'engage à régler le reste à charge.

6. Questions diverses

- Demande de porte-manteaux dans les toilettes à côté du réfectoire : Laurent Espinasse viendra déterminer la hauteur.
- Prises au mur d'escalade : certaines prises ont été enlevées car les enfants de maternelles les dévissent.
- Jeux : le jeu va être retiré de la cour enherbée car il n'est pas adapté à un sol enherbé.
- Pince-doigts des portes : à poser
- Eau à côté des toilettes est très froide : vient-elle d'un ballon ? la question sera posée.
- Réfectoire : avec l'organisation mise en place depuis septembre, les maternelles au 1^{er} service et les élémentaires au 2^e service ainsi que des élèves dispersés sur différentes tables, la prise des repas est moins bruyante. Les enfants n'aiment pas être sans leurs copains. Toutefois, ils se chamaillent beaucoup plus toujours avant la période de Noël.

La prochaine réunion de la commission des affaires scolaires est fixée au lundi 17 février à 18h.